

Conseil municipal du 8 Juin 2017

Convocation le 1 juin 2017

Présents : M^{rs} Claude BOURNOL, Thierry DEMOULIN, Jocelyne FIAT, M^{lle} Jean LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LENO, André MINGE, Marie Bernadette MONNET, Christian PAPON, Evlyne ROBERT, Christiane SEMAY

Absents : M^{lle} Christiane LEFFROYER, Marie Corinne LAGUYE, Julie PUYMARD, Agnès BONGHELEONE,

Approbation de compte rendu du conseil municipal du mardi 2 mai 2017

Christian PAPON est nommé secrétaire de séance.

Urbanisme :

DP accordée pour une place à vélo au Chemin des Broyères

PC accordé pour un garage Chemin de Gabaux

DP accordée pour une modification d'orientation Route de Derrière

DP déclinée pour une place au Chemin des Noyettes

DP déclinée pour une place au Chemin des Tanneaux

PC décliné pour modification d'un hangar pour maison individuelle Rue des Tillards

PC décliné pour terrain en stage Route de Derrière

PC décliné pour maison individuelle lot La Noyenne

Taxes :

M^{le} Le Maire propose de faire valider, en plus des travaux de voirie 2017, des emplois partiels sur plusieurs voies et chemins communales. Il propose un devis pour un montant de 7 150 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : For 11 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstentions

Approuve le montant de 7 150 000 € établi pour des travaux d'entretien de voirie 2017

M^{le} que les crédits sont inscrits à l'article 2107 du Budget Prévisionnel 2017

Autorise le Maire à signer ce devis de l'entreprise Charval pour un montant de 7 150 000 €

Le déboursement a été effectué le long des routes par les entreprises Douchier et Champoux

PLU :

Un courrier de M^{le} le Préfet, nous demande la mise en compatibilité de la carte communale avec le SCOT en cours d'étude. Une réponse lui sera faite concernant la décision d'élaboration d'un PLU.

Suite à l'avis d'avis public à la consultation pour l'élaboration de PLU, 7 candidats ont répondu. La commission d'urbanisme et le CAUE ont obtenu 4 propositions, qui sont arrivées à disposition au dossier complet avant le 15 juin. Ces candidats seront auditionnés le 03 juillet.

Le dossier de demande de subvention pour l'élaboration de PLU a été envoyé aux services de la Région le 20 mai.

Travaux communaux :

Suite : Des travaux ont été réalisés pour stopper les pertes de l'assiette dans le village existant.

Monsieur le Maire expose que les travaux réalisés sur le patrimoine ont abouti de la manière :

- remplacement de la charpente du local technique
- rénovation et reconstruction des murs de local et des abords
- création des murs de local et des abords
- fabrication et pose d'un grille-voies sur les routes

sont susceptibles de bénéficier de l'aide de concours de la Communauté d'Agglomération Val de Saône Agglo et de la solidarité territoriale auprès des Départements.

Le coût total de ces travaux s'élève à un montant de 11 000 000 €